

COMMUNE DE RIVIERES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 026/2023

Séance du 5 juillet 2023

**Date de la
convocation : 30/06/23**

L'an deux mille vingt-trois, le 5 juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ces séances, sous la présidence de Monsieur HERIN Christophe, Maire.

**Date d'affichage :
30/06/2023**

Présents : BOUAT Valérie, BRILLANT Marie-Thérèse, CAILHOL Thierry, CHOPO Guy, DON Daniel, FERRET Myriam, HERIN Christophe, MANEN Cyril, MAUREL Jean-Claude, ROBERT Béatrice.

Absents : ANGLADE Christine, BERMES Marie-Christine, CASAGRANDE Hervé, PRADEL Michel.

Secrétaire de séance : MAUREL Jean-Claude.

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Publication ou notification
15	14	10	

Objet : Décision Modificative relative aux travaux de voirie

Monsieur Cyril MANEN, élus en charge de la voirie, explique que selon le service voirie de la Communauté d'Agglomération, le montant des travaux prévus sur Rivières pour l'année 2023 est supérieur à l'enveloppe.

Une Décision Modificative est proposée selon la manipulation comptable suivante :

- Article 2158 - opération 246 bâtiments communaux - 12630 euros
- Article 2046 – attribution de compensation investissement voirie + 12630 euros

Copie de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Trésorier.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Christophe HERIN



RF Albi
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/07/2023 081-218102259-20230705-DE_2023_026-DE